

## Déclaration préalable du SNUipp/FSU de l'Oise - CAPD du 26 mai 2016

Les salariés continuent de marquer leur opposition au projet de loi travail du gouvernement. Par ailleurs, l'opinion publique reste majoritairement opposée à ce texte et au passage en force du gouvernement avec l'utilisation du 49.3. Ce jeudi 26 mai est une nouvelle journée d'action pour le retrait du projet travail. Fonctionnaires pour une grande majorité, les enseignant-es et personnels du 1<sup>er</sup> degré sont des salariés concernés par la logique de cette contre-réforme. Le SNUipp, la FSU continuent d'être, aux côtés des salariés dans le cadre des initiatives syndicales unitaires pour marquer leur opposition. La prochaine étape sera la votation citoyenne et la journée nationale d'action du 14 juin afin de poursuivre les débats sur cette loi, obtenir son retrait, gagner de nouveaux droits permettant le développement d'emplois stables et de qualité. Nous demandons le report de la CAPD le 14 juin à sa date de repli.

Le SNUipp-FSU acte positivement le passage à 1 200 euros de l'ISAE dès la rentrée 2016. C'est un geste légitime de reconnaissance : « À qualification égale, rémunération égale ».

Le gouvernement a donc cédé et c'est la victoire du SNUipp/FSU qui a su mobiliser la profession. Pour obtenir gain de cause, il aura fallu que les personnels, à l'appel du SNUipp-FSU, multiplient les initiatives et les actions : lettre à la ministre signée en novembre 2015 par plus de 51 000 collègues, journée de grève le 26 janvier suivie par plus de 100 000 collègues, lettre au Premier ministre signée en 4 jours par plus de 23 000 enseignants et remise à Matignon le 22 mars.

Le SNUipp-FSU continue, par ailleurs, de demander que cette indemnité soit versée à tous les professeurs des écoles (ULIS collège et lycée, SEGPA-EREA, enseignants référents, conseillers pédagogiques, PEMF, animateurs TICE, coordonnateurs REP, en totalité pour les PEMF...) et intégrée au traitement indiciaire pour une meilleure prise en compte dans le calcul de la pension de retraite.

Pour autant, le déclassé salarial des enseignants des écoles n'est pas réglé et le métier souffre toujours d'un sérieux manque d'attractivité. Il faut également améliorer les carrières qui restent parmi les plus lentes des enseignants de l'Éducation nationale. À ce titre, le SNUipp-FSU demande que tous les professeurs des écoles puissent partir à la retraite en ayant accédé au dernier échelon de la hors classe. Il est également nécessaire de rattraper les pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis des années, ce qui nécessite une forte augmentation de la valeur du point d'indice.

Pour ce qui est de la mise en place des nouveaux programmes, nous nous étonnons du manque criant de formation pour les collègues ? Dans la circulaire nationale de rentrée, la formation continue est partout... Elle est partout sauf dans la vie professionnelle de nos collègues. Il en est de même pour la mise en place du nouveau cycle 3. Dans certains conseil-école collège du département, nos collègues sont « invités » à collaborer à la construction de nouvelles progressions sans formation. C'est incompréhensible. Dans chaque académie un « groupe d'appui au cycle 3 » doit se mettre en place. Qu'en est-il pour l'Académie d'Amiens ? Comment vont-ils concrètement fonctionner ? Comment vont-ils s'organiser ?

Il est tout aussi incompréhensible que les enseignant-es n'aient pas été destinataires d'une version papier des nouveaux programmes des cycles 1-2 et 3. C'est pourquoi le SNUipp demande à l'Éducation Nationale de fournir les nouveaux programmes et leurs documents d'application en

version papier. Ce n'est ni aux mairies, ni aux enseignant-es, de payer ces outils professionnels sur leurs propres deniers.

Nous ne comprenons pas la position de l'administration départementale qui refuse la mise en place de rentrées échelonnées pour les petites sections sur plusieurs matinées. Dans beaucoup d'écoles, sur plusieurs circonscriptions, cette pratique existe depuis longtemps car elle répond à des besoins. Cette rentrée échelonnée offre un cadre rassurant aux élèves et à leurs parents, propice à une rentrée sereine. Nous vous demandons de respecter les choix des équipes et des conseils des maîtres. Lors de la rentrée 2015, la directrice Académique s'était félicitée d'une telle organisation dans une école maternelle beauvaisienne qu'elle visitait. Dans le cadre des nouveaux programmes, de nombreux pédagogues promeuvent la rentrée échelonnée ce qui a été préconisé lors de animations pédagogiques. Le SNUipp/FSU Oise soutiendra les collègues qui maintiendront une rentrée échelonnée pour les tout-petits.

Pour ce qui est de l'EREA de Crèvecœur le Grand, Madame le Recteur s'était engagée à informer les personnels de toutes les décisions qui interviendraient sur l'établissement concernant la suppression de certains postes, notamment les PE éducateurs d'internat. Le SNUipp/FSU réaffirme qu'il est nécessaire pour les élèves de cet établissement spécifique comprenant un internat éducatif que des enseignant-es éducateurs continuent de veiller sur les élèves la nuit.

À l'initiative du SNUipp/FSU, un courrier unitaire vous a été adressé concernant les droits des personnels. Nous vous demandons de bien vouloir nous préciser votre politique en la matière. Nous souhaitons qu'un maximum d'exeat soit possible, que ce droit ne subisse pas les restrictions qu'il a pu connaître ces dernières années. De même, les droits au temps partiel, à la disponibilité sur autorisation, à l'allègement de services ou au détachement doivent passer du virtuel au réel...

Pour finir, nous souhaitons remercier les services pour la qualité des documents du mouvement 2016 communiqués aux représentants des personnels.